

D'après les apparences, on peut déjà voir que cette exposition aura encore plus de succès que les précédentes. Beaucoup de maisons importantes ont manifesté leur intention d'y prendre part cette année. On trouve un symptôme encourageant dans le fait qu'un certain nombre de citoyens ont volontairement offert des médailles d'or et des prix en argent, pour exciter l'émulation parmi les concurrents.

Les divers comités ont terminé la révision des listes de prix dans leurs divers départements, et ces listes seront publiées très prochainement.

On a ajouté un grand nombre de prix et l'organisation des sections dans toutes les classes a été faite avec le plus grand soin.

La classe des chevaux de trait français a été changée en une classe des chevaux de courses français, elle com-

me de race croisée, mais on a augmenté les prix pour les Cotswolds, les Leicesters et les Lincolns. L'association américaine des *Oxford Downs*, de Springfield, Illinois, a donné \$100.00 pour le concours dans cette classe.

Dans le département de la race porcine, les prix ont été beaucoup augmentés, afin d'encourager l'élevage des porcs dans la province de Québec.

En ce qui concerne l'exposition des volailles, on prévoit un nombre d'entrées beaucoup plus considérable que celui des années précédentes, et pour faire face à cette situation, on a dû agrandir le bâtiment des volailles.

C'est surtout dans la section de l'industrie laitière que l'on a fait des additions considérables. Des prix spéciaux sont offerts aux syndicats et aux inspecteurs des fromageries et des fromageries.

On installera avec grâce et talent tous les exhibits de cette section.

Les sociétés d'horticulture de Montréal travaillent de concert avec la Compagnie de l'Exposition, de manière à avoir une splendide exposition de fleurs, telle qu'on n'en aura pas encore vue à Montréal. Dans ce département de l'horticulture il y aura aussi un charmant concours entre les élèves des écoles de la ville. M. Roy, surintendant des jardins du cimetière Mont-Royal, a donné une bulbe à fleur à chaque école ayant l'intention de prendre part au concours, et l'on donnera des prix à ceux qui auront le mieux réussi dans leur culture. Ce printemps, il a été distribué, dans ce but, environ 1200 bulbes.

L'administration prépare aussi une grande exhibition de chiens, sous les auspices du club Kennel de Montréal,

depuis moins d'un an, chaque fabri-

que exposant un fromage ordinaire d'exportation fait entre le 1er et le 15 août 1895, blanc ou coloré.

Prix 1er 2ème 3ème
Pour l'inspecteur \$30.00 \$20.00 \$10.00
Pour le syndicat 75.00 50.00 25.00
\$105.00 \$70.00 \$35.00

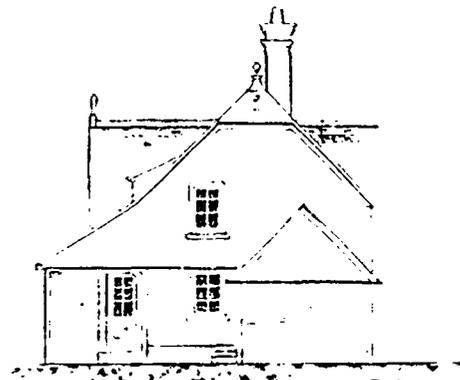
3 Ouvert aux syndicats de fromageries, chaque fabriquant ayant une étiquette, un quart ou une bête de beurre fait entre le 1er et le 10 septembre

Prix 1er 2ème 3ème
Pour l'inspecteur \$40.00 \$30.00 \$20.00
Pour le syndicat 100.00 70.00 50.00
\$140.00 \$100.00 \$70.00

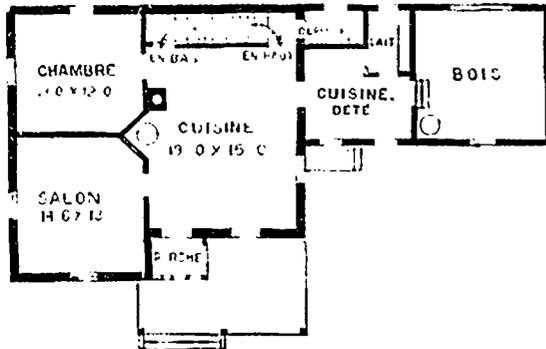
MAISON DE CAMPAGNE—CLASSE "A", No 2—COUT APPROXIMATIF : \$800.00



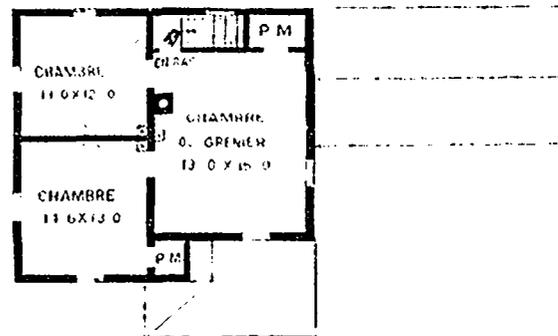
COTÉ SUD



COTÉ EST



REZ DE CHAUSSEE



PREMIER ETAGE

porte un nombre plus considérable de sections. La classe des poneys a été modifiée et augmentée, et des médailles d'or et d'argent seront offertes pour le concours des sauts en hauteur. MM. Brunau, Currie & Co, ont offert une médaille d'or et une médaille d'argent aux deux exposants qui auront gagné le plus grand nombre de prix dans les classes d'animaux. M. E. Dunham, de l'hôtel Balmoral, a offert une médaille d'or pour le meilleur attelage. M. S. Osborne a offert un premier prix de \$50.00 pour la meilleure paire de chevaux de carrosse accouplés, et M. Robert Wiseman, une médaille d'or pour le meilleur cheval de fiacre.

Dans le département du bétail, la classe des bœufs de travail a été augmentée, ainsi que la classe du bétail gras. M. James Johnston a offert des prix spéciaux, s'élevant jusqu'à \$50.00, dans la classe des Ayrshires.

Dans le département des moutons, on a supprimé la classe des animaux

de produits agricoles, on a donné plus d'importance aux sections des plantes-racines.

Les départements des machines et de l'industrie ont été réorganisés avec le plus grand soin. Dans celui des machines, les entrées seront gratuites, ainsi que les espaces occupés et l'usage de la force motrice, et les exposants de machines agricoles pourront se servir de la force motrice à leur discrétion, comme cela se fait à Toronto et dans les autres expositions.

L'administration espère que tous les industriels du pays voudront contribuer au succès de notre exposition provinciale en y envoyant un choix des produits qu'ils fabriquent, de manière à se faire connaître à notre population et à nos cultivateurs la valeur et les qualités caractéristiques de ces divers produits.

Le département des dames et celui des enfants seront présidés et administrés par des dames expérimentées qui

on utilisera pour cette intéressante exhibition, les bâtiments situés sur le côté du parc contigu à l'avenue du Parc.

DÉPARTEMENT DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE
Concours spéciaux offerts aux syndicats de fromageries et de fromageries.

1. Ouvert aux syndicats de fromageries placés sous la direction d'un inspecteur agissant comme tel depuis un an, ou davantage, chaque fabriquant exposant un fromage ordinaire d'exportation, fait entre le 1er et le 15 août 1895, blanc ou coloré.

Prix 1er 2ème 3ème
Pour l'inspecteur \$40.00 \$30.00 \$20.00
Pour le syndicat \$100.00 75.00 50.00
\$140.00 \$105.00 \$70.00

2. Ouvert aux syndicats de fromageries placés sous la direction d'un inspecteur agissant comme tel

RÈGLEMENT DU CONCOURS

1. Une échelle de points sera établie pour les juges par la Société d'industrie laitière et sera communiquée d'avance aux syndicats.

2. L'uniformité dans les exhibits sera un des principaux points considérés dans l'établissement de l'échelle, et cela concerne tout autant l'emballage et l'appât que la qualité et la nature des produits exposés. On prendra uniquement en considération les exigences imposées pour l'exportation du beurre et du fromage.

3. Dans ce concours spécial le jugement sera divisé en deux parties.
(a) L'ordre de mérite entre les syndicats sera établi par les juges de l'exposition.
(b) L'ordre de mérite entre les fabricants de chaque syndicat ayant gagné un prix sera établi par l'inspecteur général de la Société d'industrie laitière et un des juges.